

Qui souhaite une armée "au rabais"?

Autor(en): **Reymond, Dominique**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **128 (1983)**

Heft 1

PDF erstellt am: **02.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-344494>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Qui souhaite une armée «au rabais»?

par **Dominique Reymond**

Aucun objet à l'ordre du jour des Chambres fédérales lors de leur session d'hiver et se rapportant à l'armée n'a provoqué autant de remous que les perspectives financières du Conseil fédéral en matière de défense nationale. Il faut toutefois observer que cette agitation, parfaitement artificielle d'ailleurs, n'a été provoquée que par quelques médias en mal de sensationnalisme, usant de ce prétexte pour réaffirmer discrètement leur antimilitarisme tenace.

La situation est pourtant claire: chargé par le Parlement d'élaborer un programme permettant d'atteindre un équilibre de ses comptes en 1987, le Conseil fédéral a établi, en octobre 1982, un rapport qui prévoit, entre autres mesures, une croissance des dépenses militaires de 4% par année. Si l'on tient compte (hypothèse optimiste) d'une inflation annuelle de 4%, cela signifie, en termes réels, une croissance égale à zéro! L'OTAN recommande, elle, un accroissement réel d'au moins 3% par année...

Le Conseil fédéral unanime

Dans son rapport d'octobre 82, le Conseil fédéral estime que «les fonds dont notre armée dispose pour maintenir et renforcer sa puissance de combat diminueraient en valeur réelle» et que «le plafond de dépenses

abaissé entraverait le maintien du niveau de combat de notre armée». Explications on ne peut plus claires et qui n'émanent d'aucun militariste irréductible et fanatique, mais des plus hauts gouvernants suisses, issus de toutes tendances, régions et milieux sociaux.

Lors d'un séminaire à Macolin en novembre passé, G.-A. Chevallaz reprenait, mot pour mot, l'avis du collègue gouvernemental et déclarait que celui-ci «ne pense pas que l'équilibre comptable parfait soit un objectif prenant le pas sur les tâches essentielles de l'Etat que sont la défense et la sécurité sociale».

Certains journalistes, croyant avoir discerné dans les propos du chef du Département militaire fédéral une attaque directe contre ses collègues du Conseil fédéral et plus particulièrement contre Willy Ritschard, «ministre» socialiste des finances, ils les amplifièrent et les déformèrent à l'envi. Persuadée d'avoir trouvé là un terrain à sa propagande antimilitariste, une partie de la presse ajouta à la polémique créée un soupçon de rébellion des chefs militaires, en reproduisant imparfaitement l'opinion du cdt de corps Jörg Zumstein, chef de l'EMG.

Devant ces prétendues atteintes à la collégialité, mises en péril de notre

démocratie par des militaires avides de pouvoir, remontrances et réprimandes, il nous faut rétablir la vérité sur deux points importants:

1) Ce qu'a dit G.-A. Chevallaz correspond à l'avis de l'ensemble du Conseil fédéral; il n'existe aucune divergence majeure parmi les «sept sages», le principe de la collégialité n'a jamais été attaqué. Il appartiendra de plus aux parlementaires de se prononcer prochainement s'ils veulent ou non un démantèlement de notre défense nationale au profit d'un équilibre budgétaire artificiel des finances fédérales, déclarait récemment le chef du DMF.

2) Les propos qu'a pu tenir, ces derniers mois, le chef de l'EMG sur ce thème l'ont été en plein accord avec le chef du DMF. Parler de réprimande ou de remontrance relève dès lors de la fantaisie malveillante. Le cdt de corps Zumstein a donc parfaitement défendu les intérêts légitimes de notre défense nationale et ses paroles n'ont jamais provoqué l'ire du Conseil fédéral.

Le danger d'une réduction prochaine de la valeur de notre armée n'est toutefois pas écarté pour autant. Poussé par des parlementaires qui revendiquent, à n'importe quel prix, un équilibre des comptes de la Confédération et par d'autres qui voient, dans une attaque contre les dépenses militaires, un argument de propagande électorale efficace, le Conseil fédéral a transmis, ces dernières semaines, un plan d'écono-

mies possibles à la consultation des cantons. Celui-ci sera ensuite éventuellement remanié puis transmis aux Chambres, vraisemblablement ce printemps encore. C'est alors qu'il faudra exiger de chaque parlementaire qu'il prenne position clairement, officiellement et individuellement sur les possibilités évoquées par le Conseil fédéral et qu'il choisisse entre des comptes équilibrés ou une armée (car une armée qui n'est plus apte à la guerre, mais seulement bonne pour le musée ou des représentations folkloriques a-t-elle une raison d'être?).

A l'aube des élections fédérales d'octobre, il sera intéressant d'observer si les Conseillers nationaux et aux Etats auront le courage et la volonté d'apporter leur soutien franc, concret et personnel à notre défense nationale en lui accordant les conditions-cadre indispensables au maintien de l'indépendance, de la paix et de la liberté de la Suisse.

Sacrifices et nouveaux Conseillers fédéraux

Le cas de la future place d'armes de Rothenthurm n'a pas posé de grands problèmes. L'intérêt national de toute la population prime sans conteste l'avis d'une minorité de citoyens d'une région, qui dispose d'ailleurs de toutes les garanties possibles contre une atteinte inadmissible à l'environnement et pour une prise en considération maximale des situations particulières à chaque habitant.

MM. Rudolf Friedrich, radical

zurichois, et Alphons Egli, démocrate-chrétien lucernois, les deux nouveaux Conseillers fédéraux, sont tous deux conscients des besoins de l'armée. A. Egli est toutefois plutôt réservé sur les méthodes employées à Rothenthurm (expropriation forcée si nécessaire), mais cela est sans doute dû à des considérations de politique régionale.

R. Friedrich estime certes qu'il est parfois désagréable d'habiter, par exemple, à côté d'un aéroport militaire — ce qui n'est pas le cas de Rothenthurm —, mais que l'intérêt du pays exige des sacrifices de certains groupes de population ou de certaines régions. Ancien président et membre de la Commission des affaires militaires du Conseil national, il pense, d'autre part, que le nouveau fusil d'assaut n'est pas une priorité pour ces prochaines années et que tous les systèmes d'armes doivent pouvoir être comparés sérieusement. Voilà qui ne

rejoint pas l'avis de G.-A. Chevallaz, qui déclarait, il y a quelque temps que, par exemple, le fusil allemand G 11 à munition sans douille «n'entre pas en considération pour notre armée avant dix ou quinze ans, ne serait-ce qu'en raison de la conception même de cette arme qui pousse au tir par brève rafales (3 coups) avec dispersion volontairement provoquée au détriment du tir de précision.

On le constate, l'armée et ses nécessités seront encore au centre des discussions des prochaines sessions. Celles-ci auront le mérite — on ose l'espérer — de clarifier la position de certains parlementaires, dont on ne sait guère aujourd'hui où se situe leur compréhension pour les besoins de la défense nationale. La discussion sur l'initiative sur le service civil a, quant à elle, été reportée à une prochaine session.

D. R.

Au vingtième siècle, le phénomène révolutionnaire s'est révélé pour ce qu'il est: un prélude aux tyrannies.

JAN MAREJKO